

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 24 mars 2023

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE 2023 : OUVERTURE DE LA TÉLÉDÉCLARATION DES DEMANDES D'AIDES SURFACIQUES ET BOVINES

Dans le cadre de la politique agricole commune (PAC) 2023, les agriculteurs pourront télédéclarer leurs demandes d'aides surfaciques et bovines du 1^{er} avril au 15 mai 2023.

L'intégralité des démarches concernant la PAC sont à réaliser sur la plateforme Telepac www.telepac.agriculture.gouv.fr

Pour faciliter leurs démarches de télédéclarations, les exploitants sont invités à consulter préalablement les notices explicatives disponible sous TELEPAC dans la rubrique « formulaire et notice 2023 ».

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service économie agricole :

- par courriel : ddt-infopac@jura.gouv.fr
- par téléphone au 03.84.86.80.75 ; N° Vert : 03.84.86.80.39 ou 03.84.86.80.77
du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45 et de 13h45 à 16h30

DDT du Jura
Service économie agricole
4, rue du curé Marion
CS 60 648
39 030 Lons le Saunier Cedex
Tél. : 03.84.86.80.77
ddt-infopac@jura.gouv.fr

**Direction
des services
du cabinet**